



Sommaire

<i>Retour AG</i>	<i>p 1</i>
<i>Projet Fernelmont II</i>	<i>p 2</i>
<i>Projet Photovoltaïque « La cuisine des Champs »</i>	<i>p 2</i>
<i>Petite enquête auprès des coopérateurs</i>	<i>p 2</i>
<i>Nouveau Conseil d'Administration</i>	<i>p 2</i>
<i>Cercles- groupes de travail</i>	<i>p 3</i>
<i>COCITER</i>	<i>p 3</i>
<i>COOPEOS</i>	<i>p 4</i>

2017 l'année de tous les possibles

Comme les coopérateurs (trices) présent(e)s à l'Assemblée Générale ont pu le constater, cette année 2017 sera celle de la concrétisation après quatre années de travail intense. Il faudra donc redoubler d'efforts pour mener à terme plusieurs projets. Le conseil d'administration compte aussi sur vous pour y arriver !

Retour AG

Le 29 mai s'est tenue notre Assemblée Générale ordinaire. 85 coopérateurs étaient présents ou représentés. Le PV de cette assemblée vous sera envoyé pour approbation en même temps qu'une prochaine convocation. L'année 2016 se termine par une perte de 4.208,75 € notamment en raison de quelques dépenses pour la participation à une remise d'offres. Les comptes ont été approuvés et décharge a été donnée aux administrateurs. Les différents projets ont été commentés avec pour certains une réalisation qui va se concrétiser rapidement. Le Règlement d'Ordre Intérieur (envoyé en même temps que la convocation) a été discuté mais non approuvé car le quorum n'était pas réuni. Il sera resoumis à la prochaine assemblée générale, n'hésitez pas à faire vos remarques. Les documents présentés en séance sont disponibles et peuvent vous être communiqués à la demande.

Projet Fernelmont II

Le permis pour le projet de Fernelmont II a été délivré le 1^{er} mars par le Ministre Carlo Di Antonio. La période de dépôt des recours s'est terminée le 24 mai. Les avocats de EDF Luminus ont eu confirmation de la part des avocats des opposants notoires qu'ils n'avaient pas déposé de recours au Conseil d'Etat. Le projet serait donc, enfin, libre de recours et va donc pouvoir être réalisé. En parallèle, le Conseil d'Administration est en train de finaliser la convention de participation avec EDF-Luminus qui validera officiellement l'achat d'une éolienne par la coopérative. Si cette situation se confirme la première éolienne de Champs d'Energie pourrait tourner en septembre 2018 !!! Les coopératives voisines (Hesbenergie et Nosse Moulin) ainsi que la commune de Fernelmont sont pressenties pour contribuer au financement de ce projet. Nous avons besoin d'apports financiers des coopérateurs existants et de nouveaux coopérateurs. Qu'on se le dise !

Projet Photovoltaïque « La cuisine des Champs »

Afin de diversifier ses activités, Champs d'énergie va intervenir comme tiers-investisseurs pour un projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment de la Cuisine des Champs dans le zoning de Fernelmont. Ce projet de cent kilowatt crête est en cours de réalisation et sera validé par le nouveau conseil d'administration. Une visite sur place sera probablement organisée.

Petite enquête auprès des coopérateurs

Nous avons reçu 80 réponses à notre enquête et vous en remercions. Les principaux résultats :

- 80% des répondants souhaitent souscrire de nouvelles parts ;
- 38% pensent pouvoir prêter des fonds à la coopérative ;
- 85% sont favorables à une diversification dans le photovoltaïque industriel et la moitié d'entre eux préfère que ces projets soient locaux.

Nouveau Conseil d'administration

Après quatre années, le conseil d'administration a été renouvelé lors de la récente AG. Benoit Bastien, Benoit Rennotte, Cédric Georges et Stéphane Nicolas l'ont quitté pour laisser la place à Murielle Rorive, Jean Tafforeau, Benoit Legrand et Frédéric Praillet (de Coop'Héron).

Quentin Mortier, Roger Bourgeois et Jérôme Meessen ont pour leur part été réélus pour un nouveau mandat de 4 ans.

Vous trouverez prochainement sur le site une courte présentation des administrateurs :

<http://www.champsdenergie.be/la-cooperative/le-ca/>

Cercles - groupes de travail

Nous souhaitons mettre en place plusieurs groupes de travail qui aideront le Conseil d'Administration. Les personnes présentes à l'AG ont déjà pu s'inscrire le soir même. Nous faisons appel à toutes celles et ceux qui peuvent se libérer un soir par mois pour apporter leur aide. Elle sera très appréciée.

Les différents groupes sont les suivants :

- Communication & mobilisation (trouver de nouveaux coopérateurs, développer des outils de communication, etc.)
- Questions financières, juridiques et comptables (convention, plan financier, création de la société d'exploitation, partenariat avec d'autres coopératives, etc.)
- Suivi technique des chantiers
- Cociter (développement avec les autres coopératives membres de cette coopérative de fourniture d'électricité, nouveaux clients, communication, etc.).

Si vous voulez intégrer un de ces groupes, faites-nous en part rapidement (par un mail à quentin.m@champsdenergie.be). Une première réunion aura lieu pour certains d'entre eux, en présence d'un membre du CA pour lancer le travail collectif.

COCITER

Si nous avons créé une boulangerie artisanale bio, nul doute que nous n'achèterions plus du pain industriel au supermarché ! Et pourtant ...

En tant que membre fondateur de notre coopérative CHAMPS D'ENERGIE vous savez que nous avons créé - avec 9 autres coopératives citoyennes qui partagent les mêmes objectifs que nous - une entreprise de fourniture d'énergie verte et citoyenne : COCITER

COCITER est un élément essentiel de notre projet : avec COCITER nous pouvons dès-à-présent fournir à nos membres de l'électricité 100 % verte, 100 % locale et 100 % citoyenne.

Actuellement cette électricité est produite par une éolienne citoyenne exploitée à Leuze (en Hainaut) par CLEF, une coopérative "soeur", mais aussi par une installation de biométhanisation à Ochain, exploitée par deux de nos autres partenaires (Emission Zéro et Condroz Energies Citoyennes).

Dans le classement des fournisseurs d'électricité verte publié par Greenpeace, COCITER est le seul fournisseur wallon qui a reçu la cote maximale de 3 soleils, garantissant que l'électricité fournie est véritablement "verte" (contrairement à celle de la plupart des autres fournisseurs actifs sur le marché wallon). "Cociter est clairement un fournisseur que nous recommandons fortement !" peut-on lire sur le site de Greenpeace.

Et pourtant, bon nombre de nos coopérateurs ne sont pas encore clients de COCITER ... Bon nombre continuent donc à faire fonctionner les centrales nucléaires et celles qui utilisent des énergies fossiles importées de pays lointains souvent fort peu démocratiques ... Est-ce compatible avec nos objectifs, nos projets et nos espoirs ?

Et pourtant, en tant que coopérateur de Champs d'Énergie vous obtiendriez chez COCITER la réduction "coopérateur" qui vous permet de bénéficier d'un prix compétitif.

Et pourtant, vous avez le droit à tout moment de changer de fournisseur, sans attendre la fin de votre contrat ...

Et pourtant les formalités sont simples, COCITER se chargeant pour vous de contacter votre fournisseur actuel et d'effectuer toutes les démarches nécessaires ...

Et pourtant COCITER a vraiment besoin d'augmenter le nombre de ses clients pour atteindre la taille critique qui lui permettrait d'équilibrer ses frais fixes ...

Vous avez des panneaux photovoltaïques et ne consommez que peu ou pas de courant ? Qu'à cela ne tienne : comme COCITER vend l'électricité au prix coûtant, c'est le prix fixe de l'abonnement annuel de ses clients qui contribue aux dépenses fixes de l'entreprise. COCITER espère donc vraiment que vous aussi deveniez un de ses clients.

Alors, ferez-vous ce petit geste (en commençant par cliquer ici : http://www.cociter.be/?page_id=66) si utile pour notre planète, les générations futures et notre projet citoyen ?



COOPEOS

Champs d'énergie a pris des parts au sein de la coopérative COOPEOS. Celle-ci développe une offre complémentaire à la nôtre. Il est possible qu'une collaboration s'installe entre nos deux coopératives (sous la forme d'un projet pilote sur le territoire) dans le cadre d'un projet du GAL Meuse@campagne réunissant les communes de Fernelmont, Andenne et Wasseiges.

Il reste que vous êtes peut-être intéressé par ailleurs à connaître et diffuser l'offre énergétique de COOPEOS.

Ecole, piscine, maison de repos, hôpital, entreprise, petite industrie, etc., Coopeos s'adresse à tout bâtiment public ou privé avec une consommation énergétique annuelle de plus de 50.000 litres de mazout ou 50.000 m³ de gaz ou encore une facture chauffage de 40.000 €.

Chauffez vos bâtiments au bois local & Réduisez vos consommations d'énergie !

Zéro investissement, zéro risque, zéro souci...

Pour atteindre cet objectif, Coopeos propose un service en 3 volets.

- L'installation d'une chaudière bois à haute efficacité, ce qui a pour effet immédiat de gagner en rendement énergétique tout en utilisant une énergie verte
- Un programme d'efficacité énergétique, avec pour objectif de réduire les consommations d'énergie (chauffage, eau chaude et électricité)
- Un programme de sensibilisation à l'économie d'énergie et au développement durable, destiné à tous les occupants des bâtiments.

Voyez la présentation complète de l'offre de Coopeos en cliquant ici : [Service énergétique](#)

Comme vous le constatez ce début d'année 2017 est riche en évènements. Nos efforts commencent à porter leurs fruits mais aucun projet ne se réalisera sans une implication forte des coopérateurs.

Pour le conseil d'administration,

Cédric, Roger et Quentin